

Lettre ouverte de Stéphane Deprée: Alda Greoli réagit

Houffalize La ministre de la Culture explique les raisons pour lesquelles elle a mis un terme à la convention.

La ministre de la Culture, Alda Greoli, a réagi à la lettre ouverte que lui avait adressée Stéphane Deprée, animateur culturel à Houffalize, pour protester contre la non-reconduction de la convention culture "Ourthe et Salm" et la suppression du subside annuel de 105 000 euros. *"J'ai effectivement pris la décision de mettre fin à une convention pluridisciplinaire qui liait la Fédération Wallonie-Bruxelles au Miroir vagabond et s'achevait le 31 décembre 2015",* précise la ministre dans le courrier envoyé au Houffalois. *"Toutefois, j'ai dans le même temps pris la décision de la prolonger d'une année, vu l'investissement des communes partenaires du projet. Son terme est donc effectivement fixé au 31 décembre 2016."*

Alda Greoli poursuit en disant que la non-reconduction d'une telle convention ne se prend pas à la légère. *"J'appuie ma décision sur des avis remis par plusieurs instances chargées d'examiner l'opportunité du prolongement de ce type de convention",* indique-t-elle. *"Or, dans ce cas, j'ai reçu deux avis défavorables sur l'opportunité du prolongement en 2016. M'ont aussi été communiquées par l'Inspection des informations m'indiquant que des clarifications devaient être apportées sur la manière de justifier l'utilisation des subsides destinés à soutenir les emplois du Miroir vagabond."*

Alda Greoli ajoute que son rôle consiste également à conseiller un opérateur défaillant. Aussi, a-t-elle demandé à son administration de bien vouloir accompagner le Miroir vagabond. *"Rien n'exclut donc, à terme, qu'un nouveau dossier de reconnaissance pour le soutien d'activités culturelles dans le nord de la province de Luxembourg soit déposé",* conclut-elle. *"Je l'examinerai alors avec la meilleure attention et envisagerai, le cas échéant, de réactiver le soutien financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles."*

Le Miroir vagabond bénéficie, selon la ministre, d'autres financements venant de l'administration de la culture, comme un montant de 235 000 euros en éducation permanente.

N.L